

RAPPORT MORAL EXERCICE 2005 – 2006

L'année 2005 - 2006 constitue une année charnière dans l'histoire d'ANAIS marquée par trois grands moments : D'abord la mise en application du projet "Restructuration", ensuite l'élaboration, la rédaction et l'adoption du nouveau Règlement Intérieur dont l'objectif est une meilleure définition du domaine d'intervention des opérateurs et intervenants d'ANAIS ainsi que de ses procédures de fonctionnement. Le troisième grand moment est celui du franchissement des étapes nécessaires à la concrétisation du plan d'action qui doit être suivi pour faire aboutir le grand projet "ESPACE ANAIS".

I - LA PRISE EN CHARGE PSYCHOPEDAGOGIQUE

✦ L'effectif

ANAIS a accueilli cette année 102 enfants soit 30% de plus par rapport à l'exercice précédent, cela s'est fait c'est grâce à une optimisation de la répartition du temps, résultat majeur, en réalité, de la mise en application du projet restructuration.

Ces enfants sont répartis comme suit :

- ✧ 20 enfants en Service d'Action Précoce d'Eveil, le SAPE, ils ont entre de 0 et 6 ans et sont à l'école primaire " Ghandi", école dont certaines classes ont été mises à la disposition d'ANAIS par l'éducation Nationale
- ✧ 40 enfants sont en Service d'Intégration et de Scolarisation Adaptée, le SISA, qui sont également intégrés à l'école « Ghandi ». Ils ont :
 - ✧ 3 à 10 ans pour 08 enfants du SISA1
 - ✧ 10 à 14 ans pour 32 autres enfants du SISA 2
- ✧ 30 jeunes sont en Service d'Apprentissages et Intégration et de Formation Adaptée, le SAIFA. Ils ont entre 14 et 20 ans et sont intégrés au Berceau
- ✧ 12 Adultes enfin sont en Service de Travail Protégé, le STP. Ils ont 18 ans et plus et sont au « centre d'aide par le travail » (CAT) de restauration de l'école du Polo.

✦ L'équipement

L'Association a, compte tenu de cette augmentation d'effectif, procédé à **de nouveaux aménagements et à l'équipement** d'espaces de travail dans tous les services.

✦ L'encadrement

Il a fallu, pour être en conformité avec le Projet de Restructuration et pour répondre aux besoins spécifiques des personnes handicapées mentales de notre Association revoir l'encadrement des équipes.

Afin d'assurer la continuité de la prise en charge des PHM, un important travail de réflexion et d'élaboration sur les caractéristiques de cet encadrement a été mené afin qu'il réponde, le mieux possible, aux besoins de la PHM en prenant en compte les spécificités de notre pays et les particularités de la population d'ANAIS.

Au niveau de la forme a été élaboré un schéma directeur structurant le parcours des personnes handicapées de la naissance à l'âge adulte avec les multiples orientations y afférentes assurées à travers les 5 services de prise en charge multidisciplinaire nouvellement créés.

Au niveau de l'encadrement pédagogique de nouveaux outils de travail ont été mis en place, mieux adaptés et plus structurés, permettant un suivi permanent et une évaluation objective de ce qui est fait auprès des enfants de l'Association.

Pour faire face aux besoins relatifs à la mise en place de ces nouveaux outils de travail il a été décidé de renforcer l'équipe pédagogique et administrative. L'Association a ainsi procédé à de nouvelles embauches et au recours à des vacances supplémentaires de psychomotricité, d'orthophonie et de psychologie. Elle a aussi augmenté le nombre d'heures d'activité paramédicales au sein des structures de l'Association.

L'Association a aussi décidé de recourir plus régulièrement et plus systématiquement à une équipe médicale qui a assuré, sur orientation d'ANAIS un suivi médical quand cela s'est avéré nécessaire et qu'il convenait au désir et au souhait des parents. Ce volet "suivi médical" est appelé à se développer de plus en plus vu son intérêt majeur dans la prise en charge.

Dans l'esprit d'une rationalisation dans la répartition des tâches et de coordination de l'action pédagogique, il a aussi été décidé de désigner, des chefs éducateurs dont le rôle est notamment de coordonner le travail entre tous les éducateurs d'un même service.

✦ Les Services

✧ Le SAPE (Service d'Action Précoce et d'Eveil)

Vu la nouveauté et l'importance de ce service, il est donné dans ce qui suit, des détails de fonctionnement de celui-ci. Le travail dans ce service consiste, en une intervention auprès des enfants selon trois axes qui sont l'axe "action précoce", l'axe "éveil" et l'axe "guidance parentale".

✦ L'Action précoce :

Ce nouveau service est venu combler un besoin important, non seulement au niveau d'ANAIS mais aussi sur tout le territoire national, en ce qui concerne la prise en charge précoce des personnes nées avec un handicap mental.

L'Action précoce concerne les bébés et les petits enfants de la naissance à 3 ans. Ce service propose une prise en charge à travers des séances qui se déroulent toujours en groupe, en présence des mamans. Il fonctionne selon un système de rotation avec une équipe pluridisciplinaire de 5 intervenants (une psychomotricienne, une orthophoniste, une éducatrice spécialisée, une technicienne en psychomotricité et une psychologue).

✦ L'Eveil :

Ce service concerne, quant à lui, les enfants de 3 à 6 ans. Il consiste en un travail avec les enfants sous forme d'ateliers animés par une éducatrice technicienne en psychomotricité avec intervention de la psychologue en cas de besoin.

Son objectif est le soutien éducatif ainsi que la préparation à l'intégration à travers un ensemble d'activités telles que l'autonomie dans le travail, la communication et l'expression, le pré-scolaire, les jeux éducatifs, la psychomotricité fine et globale, la peinture, dessin, la musique et le chant.

Dans le cadre du suivi des enfants, les enseignants et les responsables des écoles qui les accueillent ainsi que les orthophonistes et les psychomotriciennes qui les prennent en charge en externe ont systématiquement été contactés par leurs éducateurs, à des fins d'échange et de recueil d'information.

Le suivi régulier de l'intégration des enfants dans les écoles accueillantes est un volet important;

Le SAPE a accueilli cette année 20 enfants, 9 d'entre eux ont entre 1 mois et 3 ans. Ils sont pris en charge dans le cadre de l'Action Précoce. Les 11 autres ont entre 3 et 6 ans. Ils sont pris en charge dans le cadre de l'Eveil.

✦ La guidance

Ce service qui a assuré à ce jour une centaine de guidances consiste en l'écoute, l'orientation et l'information des parents de PHM par les professionnels d'ANAIS; les entretiens avec ces derniers et l'examen psychologique des enfants ont permis, entre autres, de définir le profil des enfants chose essentielle pour leur orientation ultérieure interne ou externe.

14 enfants ont d'ailleurs été intégrés cette année à ANAIS et 25 ont été orientés vers d'autres établissements. Les autres sont sur une liste d'attente par manque de place.

Le SAPE a été aussi bien un espace d'écoute et de guidance parentale (information, orientation) qu'un espace de rencontres et d'échange entre les parents.

En se basant, d'une part sur le bilan de fin d'année fait par le Pilote du Projet "**Restructuration**", la responsable administrative, la coordinatrice pédagogique et la responsable du projet "**Eveil**", et d'autre part sur les entretiens avec les parents, la majorité des objectifs tracés pour les enfants ont été atteints au niveau aussi bien du développement de leur motricité et de leur communication, que dans l'implication des mamans dans les séances et l'acceptation par celles-ci du handicap de leur enfant.

Cela a ainsi eu l'effet d'induire notamment l'amélioration de la relation mère/enfant et de la socialisation des enfants, et l'élargissement de leur champ relationnel et de leur comportement. Ils ont pu gagner au niveau de leur stabilité et leur capacité à instaurer des limites, leur préparation à l'intégration, leur initiation au niveau des acquisitions cognitives de base, et leur ouverture vers l'extérieur, vers leur intégration en milieu ordinaire.

Le projet SAPE s'est donc avéré des plus positifs pour les enfants et leurs parents et a été manifestement un choix essentiel et crucial dans le projet restructuration.

Toutefois certains points sont à renforcer, à améliorer et /ou à mettre en place.

Le SISA : Service d'Intégration et de Scolarisation Adaptée

Ce service dont l'objectif est, comme son nom l'indique, l'Intégration et la Scolarisation Adaptée a réalisé ses objectifs dans tous ses axes d'intervention à savoir les axes cognitifs, éducatifs, paramédicaux, d'éveil et d'expression, de socialisation, de sport et de loisirs. Cela a pu se faire grâce à la mise en place d'ateliers scolaires, d'ateliers "travaux manuels", d'ateliers "d'autonomie et socialisation", d'accompagnement psychologique, d'orthophonie et de psychomotricité et enfin grâce à l'intégration externe dans des écoles et à l'organisation d'activités artistiques et sportives, pour développer notamment l'autonomie dans le travail, la créativité et l'ouverture sur le monde extérieur.

Le SAIFA

Ce service vise, quand à lui, une prise en charge spécialisée axée sur l'initiation professionnelle. Le travail en son sein est basé sur l'intervention, à travers des ateliers, sur 5 axes qui sont :

- ✖ L'initiation et formation professionnelle
- ✖ La gestion du quotidien
- ✖ La poursuite des apprentissages scolaires
- ✖ L'accès aux sports et à la culture
- ✖ Le suivi paramédical

Les ateliers d'initiation professionnelle se déroulent sous forme de travaux manuels (travail sur bois et cuisine), de travaux scolaires (lecture, écriture, maths), de travaux éducatifs (autonomie de déplacement, rangement, classement, soins du corps, arts de la table, atelier de peinture et d'expression corporelle).

En général, la démarche éducative qui y est nécessairement associée et qui est basée sur la valorisation, la confiance en soi, la prise d'initiative et la responsabilisation s'est avérée très efficace.

Dans le cadre de l'intégration professionnelle, le centre de coiffure de HAY SADRI a accueilli deux jeunes du SAIFA et deux autres du CAT,

2 de nos jeunes ont reçu un diplôme de coiffure.

Nous avons enregistré avec regret la fermeture des centres HAY SADRI et CTIMA cette année

Le STP : Service de Travail Protégé

Ce service a fonctionné uniquement via le CAT restauration. Vu l'importance de ce nouveau service s'adressant à de jeunes adultes nous donnerons, la aussi, plus de détails à son sujet :

Le fonctionnement du CAT "restauration" repose sur deux axes :

- ✖ L'axe professionnel qui est un axe de production et qui se divise sur trois ateliers : l'atelier "cuisine" dont la production est destinée à la cantine d'ANAIS, l'atelier "service", et l'atelier "entretien".
- ✖ L'axe Médico-socio-éducatif qui fonctionne sous forme d'ateliers de soutien paramédical, d'ateliers maintien et renforcement des apprentissages scolaires, d'ateliers éducatifs, et d'ateliers "sports et loisirs"

Les objectifs globaux de ce service sont:

- * développer les compétences professionnelles des adultes HM, les rendre productifs, leur assurer une rémunération et les aider à réaliser des projets de vie.
- * assurer un suivi médico psycho éducatif
- * Permettre un développement harmonieux de la PHM

Avec le démarrage du projet les jeunes ont rencontré un certain nombre de difficultés pour s'adapter aux conditions de travail et gérer le temps. Dès le mois de décembre nos adultes produisaient environ 100 repas par jour.

Une cuisinière a été recrutée pour effectuer en exclusivité les tâches que les PHM ne pouvaient pas encore effectuer.

Au cours de l'année, il a été noté un changement très positif dans le comportement des jeunes vis à vis de leur travail dans ce CAT, surtout au niveau de leur motivation, de leur prise d'initiative, de la notion du sens des responsabilités, de l'esprit de groupe et de collaboration. Ils ont également pu intégrer progressivement les concepts de complémentarité dans le travail, de respect d'autrui, de respect du cadre de travail et du règlement intérieur du CAT.

Les parents et les professionnels ont constaté un développement de maturité très important chez une grande majorité de bénéficiaires de ce CAT.

II - ORGANISATION ET SUIVI DES PERSONNES PRISES EN CHARGE

Dans le cadre du projet restructuration l'année 2005/2006 a été également marquée par la mise en place et la révision d'un ensemble d'outils de travail au niveau de l'encadrement, le suivi et l'évaluation dont :

✦ Les fiches d'activités

Ces fiches regroupent toutes les actions pédagogiques d'une activité; elles sont regroupées dans une base de données qui permet de définir les objectifs visés pour chaque enfant selon ses compétences et ses capacités mais aussi ses difficultés et ses besoins dans tous les ateliers. L'élaboration de ces fiches est la première étape de la mise en place d'un projet individuel que nous détaillons ci-après :

✦ Le projet Individuel

Au cours de l'année 2005/2006, tous les services ont travaillé avec un nouveau modèle de projet individuel dont le contenu est construit à partir des fiches d'activité. Le projet individuel englobe toutes les actions et objectifs, dans le détail, visés par l'équipe psychopédagogique et les parents.

✦ Les cahiers de liaison

Pour un contact permanent entre l'équipe et les parents 2 cahiers de liaisons ont été instaurés :

- un cahier pour la correspondance qui sert à informer les parents sur les principaux événements de l'année et les besoins de leur enfant.
- un cahier de liaison pédagogique qui permet à l'équipe pédagogique de transmettre régulièrement aux parents les appréciations du responsable de chaque atelier. Les parents ont aussi la possibilité de répondre à l'équipe, à ce sujet, dans une case réservée à ces fins.

✦ La fiche anecdotique :

C'est un outil d'observation qui permet à l'éducateur de rédiger la description des attitudes de chaque enfant dans tous les ateliers.

✦ La fiche de suivi

Ces fiches ont été conçues afin de maîtriser le parcours de l'enfant pris en charge; elles permettent une traçabilité de son suivi, de son évolution et de ses difficultés. Ceci est rendu possible grâce à la consignation, par écrit, de chaque intervenant auprès de l'enfant ou de la famille, d'un résumé de ce qui a été fait avec celui-ci.

C'est un outil de travail essentiel qui accompagne l'enfant pendant toute sa prise en charge à ANAIS.

III - LES REUNIONS

Il en existe plusieurs types avec chacune sa spécificité.

✦ **Les réunions avec les parents**

Elles se font en groupe de parents où en individuel. Elles viennent compléter les actions pédagogiques menées par l'équipe pluridisciplinaire qui travaille avec les enfants et les jeunes.

L'objectif de ces rencontres avec les parents est l'échange et la collaboration équipe / parents en cherchant une adhésion et une implication maximale des parents dans le projet pédagogique de leurs enfant et dans le projet global du service.

Il est à constater qu'au cours de l'année 2005/2006 l'implication des parents a été relativement satisfaisante par rapport aux années précédentes.

✦ **Les réunions de synthèse clinique**

Ces réunions sont des réunions de réflexion sur le cas d'un enfant qui pose problème dans sa prise en charge.

✦ **Les réunions de fonctionnement.**

Ces réunions sont des temps de réflexion sur le fonctionnement des équipes.

✦ **Les réunions institutionnelles**

Ces réunions qui se font 3 à 4 fois par an et qui nécessitent l'intervention d'un spécialiste externe à l'Association,. Elles n'ont malheureusement pas pu se tenir durant cet exercice.

✦ **Les réunions Bureau – équipe**

Ces réunions permettent de réfléchir sur un certain nombre de point qui concerne aussi bien l'équipe que le Bureau. Elles ont été tenues et ont concerné le suivi et la marche des services afin d'assurer un suivi conforme à la stratégie et aux orientations d'ANAIS, l'écoute et l'évolution de carrière du personnel.

IV – LES SORTIES DE SOCIALISATION

Les enfants et les jeunes d'ANAIS ont bénéficié dans ce cadre au cours de cette année de 7 grandes sorties en rapport avec différents thèmes : La Centrale laitière, Mc Donald, la ferme pédagogique, le barrage Benslimane, le club équestre et à la plage Dar Bouazza.

V - LES COLONIES

Elles n'ont pas été tenues cette année pour des raisons inhérentes à des difficultés d'organisation.

VI - FORMATION :

Un plan de formation a été établi en collaboration entre les équipes et le Bureau d'ANAIS. Le personnel d'ANAIS a pu ainsi bénéficier des formations suivantes :

Une formation spécialisée, dont l'objectif était l'amélioration des pratiques professionnelles à l'égard des personnes handicapées mentales prises en charge par ANAIS. Elle était destinée aux éducateurs, psychologues, orthophonistes et psychomotriciennes de l'Association. Elle a été organisée en deux sessions, et concernait **l'accompagnement du processus de construction des personnes porteuses de trisomie 21 ; elle a été animée par une grande spécialiste en la matière venue de France exclusivement pour assurer cette formation (Mme Bernadette CELESTE, Vice-Présidente de l'Université de NANTERRE); Son thème était : « De l'enfance à l'âge adulte »**

Par ailleurs deux de nos éducateurs ont bénéficié d'une formation destinée aux animateurs d'atelier qui s'est déroulée en France et avait pour thème « *Initiation au recyclage artisanal du papier* ».

Le service comptabilité a également bénéficié d'une formation dans son domaine de compétence.

Toujours dans le cadre de la formation et des séminaires la Présidente D'ANAIS et la coordinatrice Pédagogique ont participé à la journée nationale organisée par le Secrétariat d'Etat chargée de la Famille, de l'Enfance et des Personne Handicapées, le 27 et 28 janvier 2006, sous le thème : « *Elaboration d'un plan d'action pour l'intégration socio professionnelle des personnes handicapés* ».

VII - MANIFESTATIONS :

★ Colloque

Un colloque a été prévu et devait être organisé avec les étudiants de l'école HASSANIA DES INGENIEURS. Il n'a malheureusement pas pu avoir lieu vu l'abondance de manifestations dans la même période mais aussi pour d'autres raisons propres à l'hôte (EHTP) malgré l'avancement de ces travaux.

★ Festival De La Personne Handicapée

ANAIS a participé, à travers un stand d'information construit pour l'occasion, au 4ème Festival des enfants à besoins spécifiques organisé le 31 mars- 1 et 2 avril 2006 par le Secrétariat d'Etat chargée de la Famille, de l'Enfance et des Personne Handicapées

Sa Majesté nous a honoré d'une longue et exceptionnelle visite de notre stand où il s'est intéressé à tous les éléments affichés. L'Association a répondu à toutes ses questions notamment celles concernant le CAT, l'évolution du projet espace ANAIS, la génétique de la trisomie 21. A cette occasion ANAIS a exprimé à Sa Majesté le vœu pour que l'Etat prenne en charge le budget de fonctionnement, en particulier les salaires des professionnels travaillant au sein des Associations car c'est le poste budgétaire qui devrait normalement relever du budget national et c'est celui qui grève le plus lourdement les charges globales

L'Association a été invitée lors du festival à participer à la cérémonie de signature de la convention, initiée par Sa Majesté, relative aux classes intégrées.

Les enfants d'ANAIS ont été choisis pour accueillir SA Majesté

Des tableaux artistiques ont été présentés et des compétitions sportives organisées au cours desquelles les 18 enfants participants ont été médaillés.

★ Spécial Olympics

ANAIS a participé aux différentes compétitions organisées par le comité d'organisation de "Spécial Olympics", notamment celles d'Ifrane. ANAIS a remporté à cette occasion des médailles réparties comme suit :

NATATION : 6 médailles d'or, 9 d'argent, 4 de bronze et 2 rubans de participation

ATHLETISME : 3 médailles d'or, 2 d'argent, 3 de bronze et 7 rubans de participation

BADMINTON : 3 médailles d'or, 1 d'argent

TENNIS DE TABLE : 2 médailles de bronze

TENNIS : 1 médailles argent, 1 médailles bronze

ANAIS a brillé par son sens de professionnalisme et par la discipline de ses enfants.

★ Evénements Et Collecte De Fonds

ANAIS a organisé plusieurs manifestations cette année pour collecter les fonds, sensibiliser la société au handicap mental et faire connaître l'Association qui ont été :

✱ **Une soirée de solidarité**, "musique andalouse et humour" qui a été une véritable réussite sur tous les plans.

- ✧ **Un grand Dîner de gala** avec la participation exceptionnelle de la star internationale JAMEL DEBBOUZE ainsi que d'une pléiade d'artistes de renommée dépassant les frontières marocaines. Un grand défilé de mode y a été également organisé ainsi qu'une tombola et une vente aux enchères. Le gala a remporté un franc succès et a permis à notre association de gagner en notoriété. A cette occasion, une brochure présentant notre organisation et nos projets a été réalisée.
- ✧ **La classique kermesse annuelle** organisée le 04 juin 2006, qui constitue un espace d'information, de sensibilisation, de jeux et d'exposition de travaux des enfants et des jeunes.
- ✧ **Le spectacle de fin d'année** au cours duquel tous les services d'ANAIS, à part le service SAPE, ont participé par la présentation de chants, de danses ou de pièces théâtrales préparés au cours de l'année
- ✧ **Une Soirée télévisée**
ANAIS a fait une demande d'organisation d'une soirée d'appel à la générosité publique mais cela n'a pas pu aboutir vu que 2M avait déjà programmé une soirée solidarité avec une autre association
- ✧ **L'opération cartes de vœux** : Comme lors des autres exercices, à la fin de chaque année, des cartes de vœux ont été mises en vente dans des kiosques et auprès de grandes entreprises.

VIII - SUBVENTIONS ET BOURSES ET DONS

ANAIS a obtenu un don d'un appartement d'environ 50 m2. L'association est en phase de régularisation administrative de celui-ci. Il est utilisé comme dépôt pour l'instant.

Le Secrétariat d'Etat en charge des PSHM nous a accordé deux subventions d'équipement, une pour le SAPE d'un montant de 45 000dh et une autre pour l'équipement et le fonctionnement du CAT d'un montant de 145 000 dhs

ANAIS a obtenu également, toujours auprès de ce secrétariat d'Etat, 12 bourses complémentaires de prise en charge des frais de prise en charge à ANAIS. Quelques familles méritantes en ont profité.

Dans le même registre des élèves du LYCEE LYAUTEY ont organisé un concert au profit d'ANAIS dont les bénéfices, d'un montant de 30 000Dhs, ont été versés en totalité, à ANAIS

Enfin il est à signaler que pendant toute l'année ANAIS a contacté plusieurs donateurs, personnes physiques et morales qui ont accordé un ou plusieurs parrainages dans le cadre de conventions. Dans ce cadre il est important de souligner, d'ores et déjà, ce que le rapport financier détaillera toute à l'heure, que ANAIS subventionne l'ensemble des PHM pris en charge à hauteur de 900 dhs minimum ou plus par personne et par mois,

Rappelons ici que la subvention globale accordée aux familles par ANAIS, grâce aux ressources qu'elle collecte est supérieure à 40% des charges totales, sachant que la prise en charge de chaque PHM dans les conditions de qualité de service fournies, varie suivant les années de 2800 à plus de 3000dhs par personne et par mois.

Les fonds collectés lors du gala organisé au profit d'ANAIS ont été mis sur un compte spécial ESPACE ANAIS et ont été réservés à l'édification de l'ESPACE ANAIS.

Des dossiers de demande subvention ESPACE ANAIS ont été remis à l'INDH, la FONDATION MOHAMED V, au SEFEPH, au Ministère de développement social et à la Préfecture de NOUACEUR où est installé notre projet.

Malgré tout cela la situation financière d'ANAIS reste précaire et n'accorde aucune sécurité tant que les ressources n'ont pas un caractère stable et qu'elles ne sont pas pérennes.

IX - COMMUNICATION

✦ Medias

- ✧ Plusieurs articles ont paru dans les quotidiens : LE MATIN DU SAHARA, et L'ECONOMISTE, et dans le magazine FEMME DU MAROC.
- ✧ ANAIS a aussi accordé une interview au quotidien LE MATIN DU SAHARA et a participé à une émission à la Chaîne I de la SNRT (OUSRA WA HOULOUL). Des reportages ont également été présentés à trois reprises dans les journaux télévisés de la deuxième chaîne 2M.
- ✧ Un site Web est en construction dont l'adresse provisoire reste toujours : <http://wanadoopro.ma/anais/default.htm> . Ce site a été entièrement refait et sera prochainement consultable.

X - PARTENARIATS ET JUMELAGE

- ✧ Parallèlement aux différents chantiers en cours, ANAIS a obtenu les partenariats et jumelages suivants :
- ✧ l'affiliation à l'UNAPEI France en tant qu' "association membre correspondant"
- ✧ Un partenariat avec l'Académie de Casablanca avec mise à la disposition de classes supplémentaires d'intégration à l'école GHANDI
- ✧ Un partenariat initié par ANAIS qui était prévu avec les Universités de Hassan premier de SETTAT et de Lyon II lumière pour la formation universitaire d'éducateurs spécialisés sur 3 ans ; ces derniers devaient faire leurs stages à ANAIS
- ✧ L'adhésion à AIRM (Association Internationale de Recherche en faveur des personnes Handicapées Mentales) qui a accepté.
- ✧ L'adhésion à l'association TANMIA.
- ✧ ANAIS n'a malheureusement pas encore obtenu de réponse relative à l'adhésion aux œuvres sociales de la Fondation Mohamed VI
- ✧ Dans le cadre de son Projet de prise en Charge des PHM ANAIS a commencé à développer un réseau Médical. Plusieurs demandes ont été faites par ailleurs et n'ont pas pu toutes se concrétiser faute de surcharge de travail.
- ✧ Un autre partenariat a permis à une jeune fille d'ANAIS de tourner dans un film.

XI - ESPACE ANAIS

Ce grand projet appelé à résoudre une multitude de nos problèmes évolue relativement lentement du fait de lenteurs administratives. En effet jusqu'à la fin de l'exercice 2005-2006 nous n'avons pas réussi à obtenir le document essentiel pour commencer à travailler, en l'occurrence, le plan cadastral, alors que nous avons signé une convention avec les Domaines et fait appel à un cabinet privé de topographie pour activer l'obtention de ce document.

Nous espérons que les prochaines semaines permettront un démarrage des opérations préliminaires pour nous permettre, d'une part de refaire les plans suite au changement de la situation du terrain et d'autre part d'entamer les autres étapes notamment celle de la recherche de ressources nécessaires à son financement qui s'élèvent à près de 20 millions de dirhams.

XII - APPLICATION DE LA REGLEMENTATION

On notera dans ce registre les points suivants :

- ✧ Il a été, entre autres, décidé l'institution d'une prime annuelle accordée aux salariés d'ANAIS en fin d'exercice variant de zéro à un mois de salaire brut en fonction d'une note d'évaluation dont les critères d'attribution sont précisés dans le règlement intérieur.
- ✧ ANAIS a demandé à la préfecture AL FIDA l'octroi officiel de l'autorisation d'exercer en qualité d'IME, d'IMPRO prévus dans notre statut modifié mais aucune réponse n'a été donnée à ce jour.

- ✧ ANAIS veille à l'application de tous les textes réglementaires. Malgré cela, une inspection de la CNSS nous avait infligé une pénalité de non respect de la réglementation en vigueur d'un montant de plus de 200 000 dhs pour lesquels nous venons, fort heureusement, d'obtenir gain de cause par son annulation pure et simple.
- ✧ Les comptes de l'exercice 2004 2005 ont été audités par le cabinet d'expertise comptable "MAZARS et MASNAOUI" et ont été envoyés au secrétariat général du gouvernement et au ministère de tutelle ; ceux de l'exercice 2005-2006 lui seront soumis incessamment.
- ✧ Le SEFEPH a envoyé une mission d'audit control relative à la subvention de 60 000 dh octroyée part celui –ci en 2004-2005 pour l'équipement de l'atelier cuisine Berceau.

XIII - PROPOSITION D'UN PROJET ASSOCIATIF GLOBAL, D'UNE CHARTE ANAIS ET D'UNE MODIFICATION DE CERTAINS ARTICLES DU STATUT

ANAIS se développe, ce qui nécessite une modification des textes qui la régissent, de la même façon la maturité de son développement conduit à mettre noir sur blanc des textes qui étaient implicites concernant la charte ou le programme associatif global qui sont tous soumis à votre appréciation et approbation. Conformément à la recommandation de la dernière AGO un projet de statut amendé est proposé à votre approbation

✦ Difficultés

Au cours de cet exercice ANAIS a rencontré d'importantes difficultés pour concrétiser et mener à bien son plan d'action.

Vu les exigences professionnelles de qualité d'ANAIS et ses ambitions de répondre aux besoins des PHM de manière optimale et conformément aux normes internationales en la matière, les actions à mener et à concrétiser sont devenues au fil des années de plus en plus lourdes et considérables ; la charge de travail est devenue très importante et impossible à mener avec les moyens actuels de l'Association (11 membres du Bureau et 2 membres participants)

ANAIS est en phase d'analyse et de réflexion sur cette situation par le biais d'un audit, pour essayer d'apporter des solutions immédiates à ses difficultés en particulier celles qui sont d'ordre organisationnel.

Pour réaliser une synergie dynamique, et mettre en place une stratégie gagnante, pour atteindre nos objectifs, ANAIS fait appel à l'esprit de solidarité de toutes les bonnes volontés qui possèdent des compétences ou/et des réseaux de lobbying ou/et des moyens financiers ,ces bonnes volontés sont priées, de se manifester et d'apporter de façon régulière et responsable une contribution efficiente à l'Association, dans l'intérêt général

XIV - Propositions d'axes de recommandations

Le Bureau propose pour le prochain exercice les axes d'intervention suivants :

- La mobilisation nationale et internationale pour l'édification du projet « Espace ANAIS »
- Développement de la coopération sur le plan national et international du monde associatif
- Organisation d'actions d'appui à la cause du handicap mental.
- Nouvelle distribution des fonctions du bureau et des attributions de ses membres.
- Etablissement de la CHARTE et du Projet Associatif Global
- Réflexion sur l'actualisation des participations parentales aux frais de prise en charge.
- La poursuite des travaux d'amélioration de la gestion administrative. Interne et externe
- L'amélioration des conditions du transport

Approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 09 décembre 2006

**Le Secrétaire Général intérimaire
T ZIDANI ALAOUI**

**La Présidente
Sabah Zemmama EP Tyal**